Bonjour à tous,

Le **8 Juin 2017**, *(inscrire le nom de votre établissement)* participera au Challenge de la mobilité.

Ce jour-là, comme de nombreux salariés et agents en Auvergne – Rhône-Alpes, mobilisez-vous pour **vous déplacer autrement que seul en voiture** jusqu’à votre lieu de travail et, ainsi, tentez de faire remporter un prix à *(inscrire le nom de votre établissement)* en participant à la fois à la préservation de notre environnement.

**Se déplacer autrement,** c’est utiliser les modes de déplacement suivants : marche, vélo, transports en commun (bus, tramway, car, train…), covoiturage, roller, trottinette... Cette année, le télétravail est également considéré comme une solution alternative à la voiture individuelle, le « non-déplacement » permettant évidemment de réduire l’impact environnemental des trajets domicile-travail des salariés.

**Comment enregistrer ma participation ?**

* **Le 8 Juin, rendez-vous** sur la plateforme internet du Challenge : [www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu](http://www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu) ;
* Dans l’espace réservé aux salariés sur la page d’accueil, **renseignez le code d’établissement suivant** : *(inscrire l’identifiant de saisie disponible sur la page de votre établissement, format ABC-1234) ;*
* Décrivez le trajet que vous avez effectué ;
* Validez, le tour est joué !

**Toutes les informations sont disponibles dans le mode d’emploi (voir page suivante)**

*Signature de l’envoyeur :*

*Coordonnées du référent et de la direction de l’établissement*

******